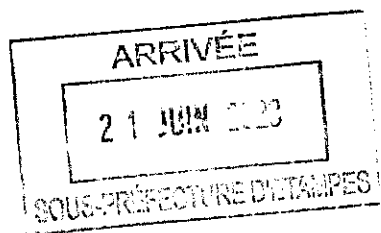


**N°DEL.2023-07**



**Extrait du registre des DELIBERATIONS  
du Conseil d'Administration du 13 avril 2023**

Administrateurs en exercice : 10  
Présents : 8  
Votants : 9

**Objet : Approbation du compte de gestion – Budget principal 2022**

Le Jeudi 13 avril 2023 à 20h, le Conseil d'Administration du CCAS de Dourdan, légalement convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle PRADOT, Vice-présidente du CCAS.

**PRESENTS** : Isabelle PRADOT, Marie-Jeanne BERGER, Brigitte ZINS, Martine PINTHON, Maryse BANSARD, Nathalie POULAIN, Christine DOS SANTOS, Karina STUDER

**ABSENTS EXCUSES** : Paolo DE CARVALHO, Nessa DAVRAIN

Conformément à l'article L2121-20 du code général des collectivités territoriales :

- Nessa DAVRAIN a donné pouvoir à Martine PINTHON

**Secrétaire de séance** : Vanessa VANCOUR

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagnés des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif,

Après s'être assuré que le receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que le compte de gestion est en concordance avec le compte administratif correspondant,

**Le Conseil d'Administration**, après en avoir délibéré, **décide**, à l'unanimité, **de déclarer** que le compte de gestion du Budget Principal de l'exercice 2022 n'appelle ni observation ni réserve de notre part.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Acte rendu exécutoire  
Après transmission en Préfecture le  
Et affichage du 14/04/2023

La Vice-présidente du CCAS  
Isabelle PRADOT

